



APPEL À CANDIDATURES :

ENGAGEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT !

Monsieur le Maire de la Ville de PIA, Jérôme PALMADE et son adjoint à la sécurité M Ludovic Bonillo, informent la population de la création d'une réserve communale de sécurité civile (RCSC).

La réserve communale est une structure composée de citoyens volontaires et bénévoles, pouvant être mobilisés, en appui des pouvoirs publics, afin de prévenir ou gérer les risques (catastrophes naturelles et/ou actions de prévention et de sensibilisation) sur le territoire de la commune.

En intégrant la réserve communale de sécurité civile, vous pouvez :

- Apporter un concours au Maire dans la gestion des risques majeurs (intempéries, inondations, ...),
- Soutenir et porter assistance matérielle et logistique à la population en cas de sinistre ou de crise sanitaire (pandémie),
- Contribuer à des actions d'information et de prévention de la population face aux risques majeurs potentiels,
- Participer à des réunions d'information,
- Participer aux manifestations et grands rassemblements pour assister les secours et le public présent,
- Participer à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le Maire.

Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés par la mairie.

Les personnes désireuses de s'engager dans cette réserve peuvent se faire connaître directement en Mairie